

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CUNVENZIONE DI PARTENARIATU
TRA A CULLETTIVITÀ DI CORSICA E U FABLAB
FUNDAZIONE DI L'UNIVERSITÀ**

**CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE
LA COLLECTIVITE DE CORSE ET LE FABLAB
FUNDAZIONE DI L'UNIVERSITÀ**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse développe une collaboration avec le FabLab de Corti pour mettre en œuvre la conservation du patrimoine corse et pour présenter une image harmonisée des établissements muséaux et sites archéologiques.

Une convention-cadre d'une durée de trois ans est envisagée sur plusieurs actions :

- réalisation par le FabLab de maquettes et fac similés 3D d'objets patrimoniaux dans le cadre des missions de conservation de la Collectivité de Corse,
- co-organisation d'une résidence de création de produits locaux originaux qui seraient proposés au réseau des boutiques des sites et musées de la Collectivité de Corse,
- propositions par le FabLab pour les boutiques des sites et musées de la Collectivité de Corse d'une sélection de produits réalisés dans le cadre de projets lié à l'Université,
- co-conception et co-production de panneaux signalétiques adaptés aux sites archéologiques de la Collectivité de Corse.

Les financements nécessaires à la mise en œuvre de ces actions s'élèvent à 90 000 € pour la durée totale de la convention.

L'élément principal de ce partenariat est la résidence de création de produits locaux originaux qui seraient proposés au réseau des boutiques des sites et musées de la Collectivité de Corse.

Au total, cinq résidences sont programmées, correspondant chacune à chacun des musées de la Collectivité de Corse. Le créateur en résidence devra s'inspirer des collections d'un des sites ou musées de la Collectivité de Corse, pour proposer plusieurs prototypes de produits susceptibles d'être mis en production en Corse et mis en marché dans les boutiques des sites et musées.

La résidence sera identifiée par un nom qui traduira le partenariat entre le FabLab et les musées, et bénéficiera d'une campagne de promotion qui mettra l'accent sur l'originalité de ce projet dans la création corse.

Il vous est proposé d'adopter le projet de convention entre la Collectivité de Corse et le Fablab - Fondazione di l'Università, et d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à signer cette convention et à la mettre en œuvre, sous réserve du vote des autorisations budgétaires.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

